

ANNEXE 3 - Conduite à tenir si vous présentez des symptômes

Vous présentez un ou plusieurs des symptômes suivants : toux, fièvre, courbatures, fatigue généralisée, écoulement nasal, mal de gorge, perte d'odorat ou de goût, diarrhées.

Conduite à tenir :

1. Ne pas se rendre au sein des structures universitaires, s'isoler et respecter impérativement les gestes barrières (y compris port du masque chez soi en cas de logement partagé). Si la personne est à l'université au moment de l'apparition des symptômes : s'isoler le plus rapidement possible puis quitter l'université en respectant impérativement les mesures barrières.
2. Signaler sa situation via le formulaire disponible à l'adresse <https://www.enquetes2.uvsq.fr/index.php/491584?lang=fr> :
3. Signaler son absence pour raison médicale :
 - À sa scolarité (pour un étudiant)
 - À son supérieur hiérarchique (pour un personnel BIATSS)
 - À la direction de sa composante ou laboratoire de recherche (pour un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur)
4. Contacter un médecin afin de déterminer la conduite à tenir (arrêt maladie et préconisation ou non d'un test). En cas de dégradation brutale de l'état de santé, contacter un médecin ou le 15.

J'AI DES SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

